



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-60056>

Département(s) de publication : **66**

Annonce n° **25-60056**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-59766

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine

Correspondant : VILA - Président Robert

Adresse : 11 Boulevard Saint Assisclé, B.P. 20641 66006 Perpignan

Coordonnées :

Téléphone : 0468086000

Courriel : accueil.pmca@perpignan-mediterranee.org

Adresse internet : <http://www.perpignanmediterranee.org>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation concerne la réalisation d'une prestation de Recherche de Substances Dangereuses dans les Eaux Usées (RSDE - EU). Conformément à la Circulaire du 29 septembre 2010 et à la Note Technique du 24 mars 2022 relative à la recherche de micropolluants dans les eaux brutes et dans les eaux usées traitées de stations de traitement des eaux usées et à leur réduction, ainsi qu'au projet d'arrêté complémentaire RSDE de novembre 2022, Perpignan Méditerranée Métropole doit en tant que Maître d'Ouvrage réaliser : La mise à jour du diagnostic en amont des stations de traitement des eaux usées urbaines (STEU) qui présentent des substances significatives identifiées lors des campagnes de prélèvements 2022 provenant de différents apports possibles : industriels, artisanat, abonnés domestiques, pluvial, autres établissements (usagers agricoles, établissements de santé, services techniques des collectivités, etc.). - Et si besoin, la réalisation d'investigations complémentaires dans le cadre du plan d'actions validé par Perpignan Méditerranée Métropole sur le diagnostic amont

CPV - Objet principal : 79311000

Objets supplémentaires : 90715000

Section 4 - Mode de passation du marché

Section 5 - Informations rectificatives

- Dans la rubrique "Objet du marché"

Au lieu de : "La présente consultation concerne la réalisation d'une prestation de Recherche de Substances Dangereuses dans les Eaux Usées (RSDE - EU). Conformément à la Circulaire du 29 septembre 2010 et à la Note Technique du 24 mars 2022 relative à la recherche de micropolluants dans les eaux brutes et dans les eaux usées traitées de stations de traitement des eaux usées et à leur réduction, ainsi qu'au projet d'arrêté complémentaire RSDE de novembre 2022, Perpignan Méditerranée Métropole doit en tant que Maître d'Ouvrage réaliser : La mise à jour du diagnostic en amont des stations de traitement des eaux usées urbaines (STEU) qui présentent des substances significatives identifiées lors des campagnes de prélèvements 2022 provenant de différents apports possibles : industriels, artisanat, abonnés domestiques, pluvial, autres établissements (usagers agricoles, établissements de santé, services techniques des collectivités, etc.). - Et si besoin, la réalisation d'investigations complémentaires dans le cadre du plan d'actions validé par Perpignan Méditerranée Métropole sur le diagnostic amont", **lire :** "Autosurveillance des micropolluants RSDE Diagnostic en Amont - Relance n°1"

- Dans la rubrique "Description"

Après la mention : "Clause RGPD", **ajouter :** "La présente consultation concerne la réalisation d'une prestation de Recherche de Substances Dangereuses dans les Eaux Usées (RSDE - EU). Il s'agit d'une relance n°1 suite à l'infructuosité du marché n°2025008. Conformément à la Circulaire du 29 septembre 2010 et à la Note Technique du 24 mars 2022 relative à la recherche de micropolluants dans les eaux brutes et dans les eaux usées traitées de stations de traitement des eaux usées et à leur réduction, ainsi qu'au projet d'arrêté complémentaire RSDE de novembre 2022, Perpignan Méditerranée Métropole doit en tant que Maître d'Ouvrage réaliser : La mise à jour du diagnostic en amont des stations de traitement des eaux usées urbaines (STEU) qui présentent des substances significatives identifiées lors des campagnes de prélèvements 2022 provenant de différents apports possibles : industriels, artisanat, abonnés domestiques, pluvial, autres établissements (usagers agricoles, établissements de santé, services techniques des collectivités, etc.). - Et si besoin, la réalisation d'investigations complémentaires dans le cadre du plan d'actions validé par Perpignan Méditerranée Métropole sur le diagnostic amont"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2025